



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Action Loups : Sans réponse du ministère de l'Environnement, on reste aux Tuileries !

Les paysannes et paysans installés depuis ce matin dans le parc des Tuileries avec une centaine de brebis ont été reçus par le cabinet de Stéphane Le Foll et par Barbara Pompili. Si le ministère de l'Agriculture a avancé sur ce qui est de son ressort, la secrétaire d'État à la Biodiversité n'a pas été en mesure de répondre à nos attentes sans l'avis du ministère de l'Environnement. Celui-ci restant sourd à nos demandes, nous restons aux Tuileries !

Notre mobilisation a d'ores et déjà permis d'obtenir un engagement sur le paiement des indemnités à la mise en place des moyens de protection en souffrance depuis 2015. Nous sommes par ailleurs tombés d'accord sur l'utilité des brigades d'intervention afin de cibler les prélèvements, mais la mise en œuvre dépend du ministère de l'Environnement... Concernant le projet de soumettre l'indemnisation des animaux morts à la mise en place de moyens de protection, ces deux rendez-vous ont permis d'avancer sur le fait que, quelle que soit sa situation, l'éleveur ne peut pas être considéré comme coupable des attaques de loups. Enfin, Stéphane Le Foll a affirmé travailler en lien avec certains de ses collègues européens sur le déclassement des loups dans la convention de Berne mais là encore ce sont les ministres de l'Environnement qui doivent y travailler.

Face à la pression croissante de la prédation, les paysans de la Conf' sont déterminés à rester mobilisés jusqu'à obtention de réelles avancées. Le silence du ministère de l'Environnement est inacceptable ! Nous restons aux Tuileries et, puisque nous venons de rouvrir les grilles, invitons ceux qui le souhaitent à venir échanger sur la prédation, l'élevage paysan, et le pastoralisme.

Contacts :

Annie Sic, Secrétaire nationale en charge du dossier loups : 06 86 23 25 21

Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22

Elina Bouchet, Chargée de communication : 06 95 29 80 78